

Montpellier,
le mardi 7 février 2023

PLANTATION D'UNE MICRO-FORÊT SUR LA RÉSIDENCE ASTRUC

QUALITÉ DE VIE ET TRANSITION CLIMATIQUE : ACM HABITAT S'ENGAGE

Une action symbolique aux impacts positifs pour l'environnement et la qualité de vie des habitants :

Ce samedi 4 février, Michaël Delafosse, Maire de Montpellier et Président de Montpellier Méditerranée Métropole lançait la plantation d'une micro-forêt sur la résidence Astruc en compagnie de Stéphane Jouault, Adjoint au Maire de Montpellier, Délégué à la nature en ville et la biodiversité, d'Alain Braun, Directeur Général d'ACM HABITAT, de Benjamin Figueras, Directeur des Opérations du groupe Socri Reim et un membre de la Fondation Ceïba.

Une micro-forêt de 205 m² d'espaces verts sur la résidence Astruc

Ce projet de micro-forêt, porté par ACM HABITAT et la fondation Ceïba, est ambitieux et vertueux. L'idée est de créer un espace vert agréable pour les habitants de la résidence Astruc, mais aussi réduire les coûts d'entretien et préparer l'objectif ZAN de la loi « climat et résilience ». Cette micro-forêt de 205m² sera composée de 615 végétaux dont 26 espèces locales : genévrier cade, chêne vert, coronille des jardins, amandier, érable de Montpellier...etc.

Un écosystème forestier pour attirer la biodiversité

En plus de créer un espace vert, la micro-forêt possède de nombreux avantages :

- Création d'un îlot de fraîcheur qui permet de limiter les températures élevées durant l'été ;
- Création d'un écosystème forestier attirant la biodiversité ;
- Amélioration de l'infiltration des eaux de pluies ;
- Amélioration de la qualité de l'air et compensation des émissions carboniques ;
- Sensibilisation des habitants à la lutte contre le changement climatique.

Ce projet, d'un coût total de 33 000 euros, est financé par la fondation Ceïba à hauteur de 15 000 euros. La mise en terre a été réalisée par l'entreprise OliviAnne, représentée ce samedi par Anne Desmaison et Florence Jean-Bedoch en présence des habitants et enfants du quartier qui ont pu prendre part à la plantation des essences autour d'un moment convivial. L'entreprise OliviAnne a profité de l'atelier de plantation participative pour sensibiliser les participants à la méthode Miyawaki, mais aussi aux enjeux climatiques.

La méthode Miyawaki pour faire face aux évolutions climatiques

La méthode Miyawaki porte le nom de son créateur, le professeur Akira Miyawaki, célèbre botaniste japonais. Elle consiste à planter des micro-forêts en milieu urbain et péri-urbain, et permet d'avoir une croissance jusqu'à 10 fois plus rapide, avec 20 fois plus de biodiversité et 30 fois plus de densité que les plantations habituelles. Les micro-forêts de type Miyawaki ont ainsi une résilience et une très bonne adaptation aux évolutions climatiques. Elles sont capables de faire face aux canicules de plus en plus importantes ainsi qu'aux températures estivales de plus en plus fortes.

C'est ainsi un investissement durable car au bout de 3 ans la forêt sera autonome et ne nécessitera donc aucun entretien ; l'espace vert sera ainsi pérennisé dans le temps.

CONTACT PRESSE

ANTOINE COSTE

Tèl. : 06 02 03 22 03

Mail : antoine.coste@serm-montpellier.fr